

# RAPPORT D'ÉVALUATION DU BILAN DES FORMATIONS DU 2<sup>E</sup> CYCLE

**Université de la Nouvelle-Calédonie - UNC**

---

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023**  
VAGUE C

Rapport publié le 14/03/2024



Au nom du comité d'experts<sup>1</sup> :

Olivier Ballesta, Président

Pour le Hcéres<sup>2</sup> :

Thierry Coulhon, Président

En vertu du décret n° 2021-1536 du 29 novembre 2021 :

<sup>1</sup> Les rapports d'évaluation « sont signés par le président du comité ». (Article 13) ;

<sup>2</sup> Le président du Hcéres « contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts ». (Article 8, alinéa 8).

Le présent rapport est le résultat de l'évaluation de la politique et de la mise en œuvre de l'offre de formation du 2<sup>e</sup> cycle de l'université de la Nouvelle-Calédonie - UNC, et cela au regard des politiques publiques de l'enseignement supérieur. Il est à noter que la période sur laquelle portent les données de cette évaluation (2018-2021) a été impactée par la crise sanitaire liée à la Covid-19 et par la mise en place de plusieurs transformations de l'enseignement supérieur, dont certaines concernent le 2<sup>e</sup> cycle (admission en master, etc.) et sont, pour certaines encore, en cours de déploiement.

Cette évaluation repose d'une part, sur les dossiers d'autoévaluation de chaque formation du 2<sup>e</sup> cycle de l'université, et d'autre part, sur des auditions comprenant une rencontre avec les équipes de pilotage politique et administratif des formations, et avec des formations représentatives (environ 20 % de l'offre de formation) choisies conjointement et collégialement par le Hcéres et l'université.

Ce rapport contient les rapports d'évaluation des formations listées ci-après :

**Domaine Droit, économie, gestion :**

- *Master Droit*
- *Master Management et administration des entreprises*

**Domaine Sciences humaines et sociales :**

- *Master Civilisations, cultures et sociétés*
- *Master Gestion des territoires et développement local*

**Domaine Sciences, technologies, santé :**

- *Master Gestion de l'environnement*

## Organisation de l'évaluation

L'évaluation du 2<sup>e</sup> cycle de l'université de la Nouvelle-Calédonie a eu lieu à l'automne 2022. Le comité d'experts était présidé par Monsieur Olivier Ballesta, maître de conférences en géographie physique, humaine, économique et régionale à l'université de Bordeaux. La vice-présidence du comité a été assurée par Madame Sophie Wodociag, maître de conférences en sciences de gestion à l'université de Haute-Alsace.

Ont également participé à cette évaluation :

- Mme Martine Atgé, professeure agrégée en sciences de gestion à l'université de Haute-Alsace ;
- Mme Sophie Belan, maître de conférences en études anglophones à Nantes Université ;
- M. Jean-François Bodart, professeur des universités en biologie cellulaire à l'université de Lille ;
- M. Benoît Crespin, maître de conférences en informatique à l'université de Limoges ;
- Mme Lila Ferrat, maître de conférences en biologie des populations et écologie à l'université de Corse Pasquale Paoli ;
- M. Paul Mayaux, étudiant en gestion à l'université de Lorraine ;
- Mme Hélène Pauliat, professeure des universités en droit public à l'université de Limoges ;
- M. Franck Plasse, conseiller à l'agglomération Grand Paris Sud ;
- M. Sébastien Rouquette, professeur des universités en sciences de l'information et de la communication à l'université Clermont Auvergne.

M. Laurent Simula, conseiller scientifique, et Mme Myriam Mouvagha, chargée d'évaluation, représentaient le Hcéres.

# Rapports des formations

# MASTER DROIT

## Établissement

Université de la Nouvelle-Calédonie - UNC

## Présentation de la formation

Le master *Droit* de l'UNC, porté par le département Droit, économie, gestion, comporte deux parcours : *Droit privé* et *Droit public*. Il n'est ouvert qu'une année sur deux selon la politique actée d'ouverture des masters à l'UNC.

### 1. La politique et la caractérisation de la formation

**La formation est globalement en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement en insistant sur le contexte néocalédonien.** Ce master est la seule formation en droit de niveau master sur son territoire. Il s'inscrit dans la continuité de la licence *Droit*. Les deux parcours (*Droit privé* et *Droit public*) sont proposés en adéquation avec les deux parcours proposés en fin de licence *Droit* à l'UNC. La formation répond à une logique claire : permettre aux diplômés de trouver un emploi sur le marché du travail local, ce qui suppose une formation intégrant des enseignements de droit coutumier, de droit local et des structures spécifiques à cette collectivité. Pour parvenir à cet objectif, le master droit est unique, et les porteurs de projet n'ont pas fait le choix d'une division entre droit public et droit privé qui aurait conduit à des enseignements tronçonnés et sans réelle cohérence avec le but assigné. Par ailleurs, le master n'a pas tissé de liens académiques particuliers dans la région. Seule opératrice de formation en droit, l'UNC ne dispose pas de réel partenaire, hormis quelques enseignants qui interviennent en tant que vacataires, mais dans des domaines non fondamentaux. Les liens entre droit privé et droit public constituent indéniablement un atout, contribuant à former des juristes polyvalents.

**La formation n'est pas ouverte à l'international.** Elle n'a visiblement pas développé de parcours internationaux. Il ne semble pas exister de politique de développement de la formation à l'international, ce qui peut s'expliquer par la spécificité du droit local enseigné. L'accent n'est mis ni sur la mobilité entrante ni sur la mobilité sortante.

**La formation bénéficie d'un adossement à la recherche relativement faible.** Le master propose une voie recherche, à choisir en seconde année de master (M2) au semestre 4, sous la responsabilité d'un enseignant-chercheur. Dans ce cadre, l'étudiant doit réaliser un mémoire de recherche sous la direction d'un enseignant-chercheur. Un enseignement de méthodologie du mémoire ou du rapport de stage est inclus au semestre 3, permettant une formation aux méthodes de recherches dans le domaine du droit. Les enseignements sont dispensés par des enseignants-chercheurs qui, en première année de master (M1) comme en M2, proposent des enseignements s'appuyant sur leurs propres travaux de recherche. Les éléments contenus dans le dossier d'autoévaluation restent donc très classiques ; il n'est pas fait mention d'une possibilité de stage dans un laboratoire de recherche ni d'une participation aux colloques organisés par le centre de recherches de l'établissement ou par les enseignants-chercheurs. Les liens entre formation et recherche restent vagues. Il est précisé qu'aucune interaction n'est mise en place entre le laboratoire de recherche et la formation. Aucune référence non plus n'est faite à d'éventuels réseaux de recherche susceptibles d'aider l'étudiant de master dans sa recherche. 12 enseignants-chercheurs interviennent dans la formation à hauteur de 528 heures maquette.

**La formation entretient des relations suivies avec le monde socioéconomique et intègre des éléments de professionnalisation.** Les besoins socioéconomiques du territoire sont pris en compte à travers les choix de matières intégrées à la maquette d'enseignement. Le dossier appréhende les liens surtout au travers des partenariats socioéconomiques qui permettent l'accueil de stagiaires ou au travers des intervenants qui enseignent sur des matières à caractère plus professionnel. On peut noter qu'il n'y a qu'un stage sur les deux années du cursus : en M2, un stage de quatre mois minimum au semestre 4 pour attester d'une première expérience professionnelle, représentant 29 crédits ECTS, soit la quasi-totalité des crédits ECTS du semestre. 24 professionnels interviennent dans la formation pour un volume de 248 heures étudiant. On ne trouve pas d'informations sur le degré d'implication des professionnels dans les conseils de perfectionnement (dans le document fourni, sur le compte-rendu, deux professionnels sont présents), notamment sur la nature et la forme des éléments pour faire évoluer l'offre de formation.

## 2. L'organisation pédagogique de la formation

**La formation met en œuvre des méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées.** Les enseignements dispensés, présentés dans la maquette des deux années du master, répondent aux enjeux de la formation, avec des unités tournées vers les spécificités du droit applicable en Nouvelle-Calédonie. Une sensibilisation au droit de l'environnement est présente. On notera que la formation n'a pas développé le portefeuille par compétences ; la certification PIX est en cours en 2022. Il est à noter qu'il n'y a pas d'action basée sur les projets de l'UNC financés dans le cadre du programme d'investissements d'avenir (PIA), en dehors des soutiens aux usages du numérique grâce aux financements des programmes Trajectoire réussite des étudiants en Calédonie (TREC) et Pour l'hybridation des apprentissages au service de la réussite étudiante (PHARE).

**La formation diversifie peu ses pratiques pédagogiques.** L'enseignement de M2 "Préparation aux concours et atelier de plaidoirie" permet un apprentissage pragmatique de la profession de juriste (intervention d'un avocat). La clinique juridique (qui dispose d'un local dédié) proposée aux semestres 2 et 4 permet aux étudiants de traiter un cas concret qu'un particulier ou une association présente et qui soulève un problème juridique, tout en étant encadrés par un professionnel du droit. Il semble que cette clinique juridique soit orientée particulièrement vers la médiation, au regard des enseignements dispensés en master. La formation n'est pas proposée en distanciel, mais les enseignants peuvent déposer des documents sur une plateforme Moodle. Il est précisé que certains enseignants, à la fin de leur délégation en Nouvelle-Calédonie, interviennent en distanciel pour proposer un enseignement spécifique. De plus, les enseignants sont disponibles par messagerie pour accompagner les étudiants.

**Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas réellement adaptés pour permettre son ouverture à l'international compte tenu du public accueilli.** L'étudiant doit suivre un cours d'anglais juridique obligatoire. De plus, 42 heures équivalent travaux dirigés (HETD) sont enseignées en anglais (*Common law* et Droit comparé en zone pacifique). Les enseignements sont très orientés vers le droit de la Nouvelle-Calédonie, et n'incitent donc pas à une ouverture à l'international. Seule la langue anglaise est proposée, à l'exclusion de toute autre. Le master ne propose pas de certification obligatoire d'anglais (cela reste facultatif). Il n'existe pas de dispositif spécifique de mobilité entrante ou sortante au niveau de la formation.

**Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas spécifiquement adaptés aux publics de la formation continue et en alternance.** Le master n'est pas ouvert à l'apprentissage. Il est indiqué qu'il y a eu quatre stagiaires en formation continue en 2018, mais aucune validation des acquis de l'expérience (VAE), aucune validation des acquis professionnels (VAP) et pas d'alternance. Il n'existe pas d'offre spécifique aux personnes en formation continue. Le nombre de candidats en formation continue reste faible et il semble que les professionnels demandent plutôt des diplômes universitaires (DU) pour former leurs personnels.

## 3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

**La formation suit peu son attractivité auprès de ses différents publics.** Il est indiqué que le nombre de candidatures en master a augmenté en 2021 (42 candidatures), mais l'on ignore si cela est dû à l'amélioration de dispositifs d'information, ou si cela reste conjoncturel. Une sélection a été mise en œuvre, mais une seule promotion a été concernée du fait de l'ouverture du master tous les deux ans. Cette sélection permet de retenir 12 dossiers sur 15. Seuls 10 étudiants se sont inscrits à la formation, auxquels s'est ajoutée une étudiante en formation continue. Il est à noter la chute de moitié du nombre d'inscrits en M1 passant de 22 étudiants en 2018-2019 (12 en *Droit public* et 10 en *Droit privé*) à 11 en 2019-2020 (4 en *Droit public* et 7 en *Droit privé*), avec un moindre succès du *Droit public*. En M2, on compte 11 inscrits en 2018-2019 (3 en *Droit public* et 8 en *Droit privé*), 19 en 2019-2020 (8 en *Droit public* et 11 en *Droit privé*) et 8 en 2020-2021 (2 en *Droit public* et 6 en *Droit privé*). Le nombre d'inscrits demeure donc en deçà de la capacité d'accueil (20 étudiants).

**La formation suit la réussite de ses étudiants avec les moyens dont elle dispose.** De manière assez curieuse, il est indiqué qu'aucun dispositif de suivi de l'évolution des taux de réussite n'a été mis en place, car « le taux de réussite en master est bon, les étudiants ayant été sélectionnés », ce qui est un peu rapide. Les promotions sont de nombre variable (une dizaine ou une douzaine), les résultats semblent satisfaisants.

**La formation analyse assez globalement l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi.** Une enquête est réalisée par l'Observatoire de la vie étudiante. Il ne semble pas exister un dispositif de suivi propre au master. Les données fournies montrent une insertion professionnelle satisfaisante sur des effectifs qui restent faibles : le nombre de diplômés en emploi après 18 mois varie entre cinq et sept et entre six et sept après 30 mois sur des effectifs qui tournent autour de la dizaine. On notera l'absence quasi totale de poursuites d'études.

## 4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

**La formation dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs.** Les ressources humaines paraissent adaptées (douze enseignants-chercheurs, vingt-quatre enseignants temporaires, un professeur invité). Il n'existe aucun dispositif particulier de formation ou d'accompagnement des enseignants à la pédagogie, le dossier d'autoévaluation mentionne des formations au numérique. Le coût de la formation ne semble pas faire l'objet d'une analyse spécifique. Il est indiqué le nombre d'heures du M1 (742 heures/étudiant, 1 009 HETD) et du M2 (324 heures/étudiant, 361 HETD). La présidence fournit les éléments de cadrage (politique et budgétaire) pour l'ouverture d'une formation ; cette dernière est demandée par les équipes après discussion avec le monde socioprofessionnel et l'étude des capacités d'insertion des diplômés.

**La formation a défini un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue qui repose exclusivement sur le conseil de perfectionnement.** Il ne semble pas qu'une évaluation des enseignements ait été mise en place. Il existe, en revanche, un conseil de perfectionnement. On peut noter cependant que les discussions sont très centrées sur les modalités de contrôle des connaissances plus que sur la cohérence des enseignements ou l'adaptation à l'environnement socioprofessionnel. Le conseil aborde la problématique de l'apprentissage et de la formation continue.

## Conclusion

### Points forts

- Un master de droit pour former des juristes polyvalents.
- Des enseignements en lien avec l'employabilité sur le territoire.
- Une mise en place d'une clinique juridique (médiation).

### Points faibles

- Une ouverture de la formation une année sur deux et un nombre d'inscrits en deçà de la capacité d'accueil qui peut poser le problème de la soutenabilité financière de la formation et de la mise en place de deux parcours.
- Une absence d'ouverture à l'international (pas de mobilité entrante ou sortante, quasiment pas de professeurs invités, pas de lien avec des réseaux internationaux, des enseignements limités en droit international) et une certification en anglais qui reste facultative.
- Une absence de lien clair entre formation et recherche (laboratoire).
- Aucun dispositif de suivi des taux de réussite.
- Une absence d'évaluation de la formation et des enseignements pour veiller à l'amélioration continue de la qualité de la formation.

### Recommandations

- Développer l'ouverture à l'international en particulier grâce à des professeurs invités (même par la visioconférence).
- Renforcer les liens entre le laboratoire de recherche et la formation.
- Insister sur la formation continue et l'alternance.
- Développer l'intervention des professionnels à préciser et à renforcer en particulier dans l'évolution des maquettes.
- Améliorer le suivi des taux de réussite et des taux d'insertion des diplômés.
- Développer l'information et la promotion de la formation pour attirer plus d'étudiants.

# MASTER MANAGEMENT ET ADMINISTRATION DES ENTREPRISES

## Établissement

Université de la Nouvelle-Calédonie - UNC

## Présentation de la formation

Ouvert en concomitance avec la création de l'Institut d'administration des entreprises (IAE) de la Nouvelle - Calédonie en 2020, le master *Management et administration des entreprises* (MAE), dont les enseignements sont localisés à Nouville, forme des étudiants généralistes aux métiers du management. Proposant un unique parcours, la formation est accessible en formation initiale et en alternance (seconde année du master).

### 1. La politique et la caractérisation de la formation

**Le master MAE a une place cohérente dans l'offre de formation de l'établissement.** Bien que la création de l'IAE de la Nouvelle-Calédonie ne fasse pas partie du projet stratégique initial de l'établissement, son développement répond à un besoin exprimé par les entreprises locales. La présence d'un master MAE étant un critère obligatoire pour ouvrir un IAE, la création de la formation est donc cohérente avec les ambitions et orientations pédagogiques de l'établissement. La formation est construite en continuité des formations de 1<sup>er</sup> cycle du département *Gestion et administration des entreprises* (GEA) et des licences *Économie et gestion* (EG) et *Langues étrangères appliquées* (LEA) de l'UNC. Nous ne disposons cependant pas d'information quant à sa complémentarité avec les autres formations du même cycle (2<sup>e</sup> cycle). La pluridisciplinarité de la mention MAE est assurée à travers ses enseignements pédagogiques diversifiés (droit social et fiscal calédonien, géopolitique du Pacifique Sud, créativité). Un projet pluridisciplinaire en lien avec l'économie sociale et solidaire est mentionné sans pour autant qu'en soient précisées la nature et la finalité (enseignement ou projet tutoré par exemple).

**Freinée par la pandémie de Covid-19, l'ouverture à l'international de la formation reste limitée.** Elle repose essentiellement sur deux partenariats issus du réseau IAE France (McGill et Hautes études commerciales Montréal). Des partenariats avec des universités d'Australie, de Nouvelle-Zélande et du Japon sont en cours de développement ; nous ne disposons pas d'information quant à leur nombre, nature ou échéance afin d'en évaluer la réalité ou la valeur ajoutée. Aucune mobilité entrante et sortante des étudiants n'est constatée en 2020-2021.

**L'adossement à la recherche de la formation est amorcé.** Il s'appuie principalement sur l'intervention d'enseignants-chercheurs en gestion (30 % des enseignements, six enseignants-chercheurs sur seize intervenants). La formation des étudiants à la recherche passe par deux enseignements : initiation à la recherche en sciences de gestion (36 heures équivalent travaux dirigés (HETD)) et éthique (18 HETD). Toutefois, la formation n'est pas encore adossée à une unité de recherche ; un rapprochement avec le laboratoire de recherches juridique et économique (LARJE) est en cours.

**La formation intègre de nombreux éléments de professionnalisation en lien avec des acteurs socioéconomiques.** Elle se positionne efficacement au niveau local grâce aux partenariats établis avec trois acteurs majeurs du territoire (Mouvement des entreprises de France, Chambre de commerce et d'industrie et Fédération des industries de Nouvelle-Calédonie). Elle bénéficie également du réseau local de l'IAE (banques et télécommunications). Cependant, nous ne disposons pas d'une information suffisante permettant de mettre en relation le contenu de la formation et son positionnement socioéconomique. La formation est pleinement conçue dans une logique professionnalisante : par la réalisation d'un stage obligatoire de 10 semaines en première année de master (M1), la mise en place de l'alternance en seconde année de master (M2), et à travers plusieurs enseignements favorisant l'insertion professionnelle et l'entrepreneuriat à l'exemple de : Insertion professionnelle (18 HETD), Entrepreneuriat (18 HETD) et Reprise d'activité (36 HETD).

## 2. L'organisation pédagogique de la formation

**La formation met correctement en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées.** Elle mobilise dans sa conception l'approche programme (cinq blocs ont été définis) et l'approche par compétences (mention des compétences visées dans les syllabus de cours). Nous ne disposons pas d'indication quant à la manière dont la formation valorise les compétences acquises.

**La formation propose des modalités d'enseignement variées dont les méthodes pédagogiques restent classiques (cours magistraux, travaux dirigés, études de cas, business games, classes inversées, études terrain, etc.).** En lien avec les contraintes d'éloignement géographique du territoire et afin de permettre à un plus large public de suivre les enseignements, un mode d'enseignement hybride a été mis en place (96 heures d'enseignement, soit 13 % de l'offre de formation).

**La formation inclut des contenus corrects d'enseignement de l'anglais sans pour autant développer des dispositifs de préparation des mobilités.** Dépourvue de dispositifs de préparation à la mobilité entrante et sortante des étudiants, la formation s'est cependant dotée de moyens opérants permettant à l'étudiant d'acquérir des compétences linguistiques utiles à son insertion professionnelle, notamment à l'international : 20 % des cours enseignés en anglais (144 heures) avec *Financial analysis*, *Marketing*, *Project management*, *Human resource management* et *Business games* ; évaluations des étudiants en anglais ; cours d'anglais des affaires (24 HTD). Aucun étudiant n'a souhaité passer une certification en langues, malgré sa mise en place en 2021-2022.

**Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés aux publics de la formation en alternance, mais pas à ceux de formation continue.** La formation est accessible en alternance en M2. Toutefois, aucun étudiant alternant n'était inscrit au cours de la première année d'ouverture du master. Les modalités d'accueil des publics de formation continue doivent être modifiées afin de mieux répondre aux spécificités de ce public et des entreprises calédoniennes, notamment en matière de rythme de travail. Un dispositif plus cohérent est prévu pour la rentrée 2022.

## 3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

**La formation dispose d'un dispositif d'information adéquat et jouit d'une attractivité correcte.** Les dispositifs d'information sur la formation et de recrutement des étudiants sont principalement liés aux actions de communication de l'établissement, en lien avec le réseau des IAE. Nous ne disposons pas d'information détaillée permettant de comprendre comment l'attractivité de la formation est mesurée. Toutefois, celle-ci semble congruente puisque 26 étudiants sont inscrits dès la première année d'ouverture de la mention (14 étudiants en M1 et 12 étudiants en M2 en 2020-2021 pour une capacité d'accueil de 15 étudiants).

**La formation affiche des taux de réussite de ses étudiants satisfaisants. Elle dispose d'un dispositif de suivi régulier.** Mis en lien avec la sélection à l'entrée de la formation, les taux de réussite sont satisfaisants (93 % en M1 avec un abandon ; 75 % en M2 avec deux étudiants en échec à la suite d'ennuis de santé).

**La formation affiche des taux d'insertion professionnelle de ses étudiants satisfaisants.** L'insertion professionnelle, mesurée à travers une enquête téléphonique (il n'est pas précisé combien de mois après l'obtention du diplôme), indique un taux d'étudiants en emploi à hauteur de 100 % pour la promotion 2020-2021. Aucune poursuite d'études n'est recensée.

## 4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

**Les éléments fournis ne permettent pas de comprendre les moyens dont dispose la formation pour atteindre ses objectifs.** La formation mentionne la mise en place d'un tandem « enseignant sénior/enseignant junior » dans certains cours spécifiques (*business games*) afin de favoriser la formation et l'accompagnement des enseignants. Nous ne disposons cependant pas d'information permettant d'évaluer la manière dont la formation est soutenue par l'établissement. De même, aucun élément ne permet de comprendre comment la formation suit et maîtrise sa soutenabilité.

**La formation définit un processus d'évaluation interne cohérent et s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue.** Elle organise l'évaluation des enseignements par les étudiants à la fin de chaque module et prend en compte les résultats de cette évaluation dans son évolution. Elle dispose d'un conseil de perfectionnement comprenant des étudiants, des enseignants intervenants dans le cursus et des professionnels. Ce conseil se réunit deux fois par an pour analyser les résultats de la formation et contribuer à son évaluation interne.

## Conclusion

### Points forts

- Un réseau académique (IAE) et professionnel solide.
- Une formation proposée selon des modalités variées (formation initiale, en alternance, hybridation des enseignements).
- Une formation professionnalisante.

### Points faibles

- Des dispositifs de mobilité entrante et sortante lacunaires.
- Une absence d'adossement à un laboratoire de recherche.

### Recommandations

- Internationaliser davantage l'offre de formation à travers la facilitation de la mobilité entrante et sortante par la mise en place de partenariats internationaux.
- Consolider l'adossement à la recherche de la formation à travers le renforcement de ses liens avec une (ou des) unité(s) de recherche.

# MASTER CIVILISATIONS, CULTURES ET SOCIÉTÉS

## Établissement

Université de la Nouvelle-Calédonie - UNC

## Présentation de la formation

Le master *Civilisations, cultures et sociétés* comporte un parcours intitulé *Études océaniques et du Pacifique*. Il est proposé par le Département *Lettres, langues et sciences humaines*.

### 1. La politique et la caractérisation de la formation

**La formation s'inscrit dans les priorités thématiques de l'établissement.** Le master *Civilisations, cultures et sociétés*, construit en continuité avec les licences *Lettres, Langues, littératures, civilisations étrangères et régionales* et *Histoire*, étudie les problématiques contemporaines de la région dans ses différents aspects : mutations sociales, diversité des cultures, urbanisation, développement économique et durable, gestion des territoires, pluralité des normes juridiques. Il le fait en croisant les regards (langues et cultures océaniques, histoire, sociologie) et identifie pleinement l'apport de la pluridisciplinarité et de l'interdisciplinarité à son programme. La formation s'appuie pour cela sur la participation d'intervenants issus des institutions locales calédoniennes ou régionales (Académie des langues kanak, Centre culturel Tjibaou, etc.).

**La formation ne développe pas d'ouverture spécifique à l'international.** Elle n'a pas connu de mobilité entrante ou sortante sur la période et n'a pas, à ce jour, de partenariats internationaux développés pour faciliter de telles mobilités. Même si la vocation de la formation est d'abord régionale, de tels partenariats donneraient aux étudiants une possibilité de mobilité internationale qui enrichirait, notamment, la dimension civilisationnelle et linguistique de la formation.

**La formation bénéficie d'un bon adossement à la recherche.** Elle intègre une formation à et par la recherche pleinement adaptée à sa finalité, à savoir l'étude des enjeux contemporains des sociétés et civilisations d'Océanie. Des enseignants-chercheurs et des chercheurs de plusieurs disciplines participent aux enseignements (en linguistique, littérature et histoire, mais aussi droit, économie et géographie). Le master est adossé à deux équipes de recherche : Trajectoires d'Océanie (TROCA) et Mobilités, création, langues et idéologies en Océanie (ERALO). Par ailleurs, 70 % de l'équipe de 14 enseignants est composée d'enseignants-chercheurs. Les étudiants sont également bien formés à et par la recherche par de nombreux enseignements dispensés durant les deux années du master, tels que « méthodologie de la recherche » aux semestres 1 et 2 ou encore « accompagnement à la production du mémoire » au semestre 4. Les étudiants doivent rédiger un mémoire de recherche en fin de seconde année de master (M2). Un point relatif à l'adossement à la recherche mérite une attention particulière : le dossier d'autoévaluation ne précise pas comment les étudiants sont associés aux travaux et activités scientifiques des deux équipes de recherche susmentionnées, que ce soit au niveau des stages de recherche ou de la participation à des colloques organisés par elles. À cet égard, les enseignants-chercheurs de l'équipe pédagogique pourraient initier une réflexion sur la manière dont le master peut davantage associer les étudiants à ces activités afin de développer cet aspect de la formation par la recherche.

**La formation intègre peu d'éléments de professionnalisation en lien avec le monde socioéconomique.** Si la formation étudie les enjeux pluriels des sociétés et civilisations d'Océanie, elle ne développe pas un programme orienté vers un ou des besoins socioéconomiques clairement ciblés. D'un côté, la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) liste un grand nombre de débouchés visés par la formation : enseignant et chargé d'études, agent de développement local, chargé de projets en développement, social, économique et culturel, mais aussi directeur d'association à caractère social, caritatif, artistique, responsable de zones export, chargé de communication ou assistant de direction, journaliste, formateur. De l'autre, le programme ne prévoit pas de cours en adéquation avec plusieurs des débouchés visés. Il n'intègre, par exemple, pas d'enseignements relatifs à la gestion de projets ou la communication commerciale, pourtant indispensables à une responsable de zone export. De même, il n'inclut pas d'ateliers d'écriture journalistique, de tournages vidéos et de gestion de communautés en ligne, nécessaires aux métiers de la communication et du journalisme. Le dossier d'autoévaluation indique également que l'un des débouchés visés est celui de la recherche, mais n'indique pas si certains anciens étudiants sont devenus chercheurs ou enseignants-chercheurs. De manière globale, il est important que l'équipe pédagogique définisse des objectifs

professionnels plus ciblés (la recherche pouvant être l'un de ceux-ci) et développe plus fortement les enseignements en adéquation avec ceux-ci. La professionnalisation se fait essentiellement par l'intermédiaire de projets tutorés réalisés pour des commanditaires. Cependant, la formation n'intègre pas de stage dans son cursus, ce qui pourtant augmenterait la professionnalisation du master. Cela permettrait de mieux prendre en compte les besoins socioéconomiques du territoire pour définir sa finalité et ses débouchés. Cela permettrait également d'augmenter la formation continue actuellement peu développée puisqu'aucun dossier d'alternance, de validation des acquis de l'expérience (VAE) ou de validation des acquis professionnels (VAP) n'a été indiqué pour la période couverte par l'évaluation.

## 2. L'organisation pédagogique de la formation

**La formation met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées.** La mise en place de projets tutorés contribue à placer les étudiants dans une situation d'apprentissage par projet et favorise la mise en application pratique des enseignements théoriques dispensés. Cependant, la formation ne valorise pas assez cette méthode pédagogique par une approche et une évaluation par compétences, autrement qu'en associant plusieurs disciplines dans une même unité d'enseignement (UE).

**La formation ne diversifie pas ses pratiques pédagogiques pour favoriser la réussite de ses étudiants.** Si des approches pédagogiques pluridisciplinaires sont indiquées, elles ne font pas l'objet de présentation détaillée. Il faut également noter que le dossier d'autoévaluation ne fait pas état de l'utilisation d'une plateforme numérique dont l'emploi permettrait de diversifier l'enseignement hybride et les pratiques pédagogiques employées par les enseignants.

**Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas adaptés pour permettre son ouverture à l'international.** Si la formation permet à l'étudiant d'acquérir des compétences linguistiques l'ouvrant au contexte local, en particulier au travers du cours « Pluralités linguistiques et culturelles », elle n'intègre en revanche pas d'enseignements dédiés à l'apprentissage des langues étrangères ni de dispositif de préparation à la mobilité. L'ouverture aux cultures anglophones du Pacifique dispensée dans l'élément constitutif (EC) 21 ne peut remplacer la formation à une langue étrangère.

**Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés aux publics de la formation continue et en alternance.** La formation permet l'accès effectif des publics de formation continue par la mise en place d'un calendrier adapté. Les cours sont en effet programmés les jeudis et vendredis, ce qui permet aux étudiants en formation continue de suivre les enseignements en présentiel. Il faut noter qu'aucune demande (ou accord) de validation des acquis de l'expérience (VAE) ou des acquis professionnels (VAP) n'a été indiquée lors de la période évaluée.

## 3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

**La formation ne suit pas son attractivité auprès de ses différents publics.** L'attractivité de la formation est modérée. Elle compte en moyenne 20 étudiants par promotion pour une capacité d'accueil de 30 places. La formation ne fait pas état de dispositif d'information mis en place pour augmenter sa reconnaissance et son attractivité, que ce soit l'organisation de journées portes ouvertes ou de réunions de présentation. Le caractère insulaire de la région ne peut à lui seul justifier cette absence d'information dont la mise en place permettrait aux étudiants de licence de mieux se renseigner sur l'organisation de la formation, en particulier pour un master dont la première année (M1) ouvre une année sur deux, en alternance avec la seconde année (M2).

**La formation suit la réussite de ses étudiants qui est excellente.** Le taux de réussite est très bon avec seulement deux abandons en M1 en 2019-20 et 100 % de réussite pour les M2 l'année suivante, ce qui ne nécessite pas que l'équipe pédagogique mette en place des dispositifs d'accompagnement, d'aide à la réussite, et d'aménagement des cursus.

**La formation n'analyse pas l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi.** La formation n'analyse pas la qualité de l'insertion professionnelle et la nature des emplois obtenus par les étudiants, sur la base des enquêtes de suivi de l'insertion professionnelle et de cohortes réalisées par l'université. Or, une telle analyse s'avère nécessaire compte tenu des résultats obtenus au cours de cette enquête. En effet, 18 mois après leur diplôme, 37,5 % des étudiants de la promotion 2019-2020 ont un emploi. Le pourcentage est de 62,5 % 30 mois après leur diplôme. Ainsi, parmi les diplômés de 2018 (enquête 2019), six répondants ont un emploi (enseignant, cadre fonctionnaire, chargé de communication, accompagnateur éducatif), huit sont sans emploi, et un seul continue ses études, ce qui est peu pour un master qui fait de la recherche un de ses principaux débouchés professionnels. Autrement dit, le taux de chômage des anciens étudiants du master est élevé, surtout en prenant en compte le fait que les

étudiants de formation continue reprennent en fin de formation leur activité au sein de leur administration d'origine. Enfin, les résultats de cette enquête sont partiellement en décalage avec les objectifs professionnels affichés par la formation (on pense aux métiers de communicant, journaliste ou responsable d'export par exemple). Ces éléments devraient être pris en compte dans le pilotage de la formation.

## 4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

**La formation dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs.** L'équipe pédagogique est composée de 14 enseignants, ce qui lui permet d'encadrer de manière satisfaisante les 20 étudiants de l'année ouverte (M1 ou M2 alternativement) pour les projets tutorés et le mémoire de recherche. L'UNC a en outre accru le nombre d'enseignants-chercheurs dans le domaine des disciplines concernées par le master. La formation ne s'appuie cependant pas sur des outils et des indicateurs de mesure du coût des formations pour suivre et maîtriser sa soutenabilité.

**La formation n'a pas mis en place un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue.** Le master n'a pas mis en place de dispositif d'enquête sur l'insertion professionnelle de ses étudiants, ce qui ne lui permet ni d'évaluer l'adéquation du programme avec les besoins du monde socioéconomique local ni de piloter efficacement l'amélioration continue de la formation. Par ailleurs, la formation indique avoir mis en place un conseil de perfectionnement lors de la troisième promotion (l'année n'est pas précisée), mais le dossier d'autoévaluation ne décrit ni sa composition ni son fonctionnement. On ne sait pas, par exemple, s'il comprend des étudiants et des représentants du monde professionnel. Aucun compte-rendu de réunion n'est joint, ce qui ne permet pas de savoir si ce conseil a été réellement exploité pour l'amélioration de la formation. Le renforcement et la systématisation des processus d'évaluation interne s'avèrent dès lors indispensables pour améliorer le processus d'évaluation de la formation.

## Conclusion

### Points forts

- Une formation disposant de moyens nécessaires pour encadrer les étudiants.
- Une formation par et à la recherche solide.
- De très bons taux de réussite.
- Une formation accessible en formation continue.

### Points faibles

- Un suivi des parcours d'insertion professionnelle des étudiants insuffisant.
- Aucun stage obligatoire et aucune approche par compétences.
- Une insertion professionnelle problématique 18 mois après le diplôme.
- Aucun enseignement en langue étrangère ni d'internationalisation de la formation.
- Un programme en mauvaise adéquation avec la diversité des métiers listés dans la fiche RNCP.

### Recommandations

- Améliorer le suivi du devenir des étudiants et la prise en compte de ce suivi dans l'évolution de la formation.
- Mettre en place des stages pour améliorer la professionnalisation de la formation.
- Initier une réflexion sur l'approche par compétences.
- Développer des partenariats avec des universités étrangères.
- Affiner la fiche RNCP.

# MASTER GESTION DES TERRITOIRES ET DÉVELOPPEMENT LOCAL

## Établissement

Université de la Nouvelle-Calédonie - UNC

## Présentation de la formation

Le master mention *Gestion des territoires et développement local* est rattaché au département Lettres, langues, sciences humaines de l'UNC. Il comporte un parcours unique *Aménagement et développement des territoires océaniques* (GTDL-ADTO). La formation a ouvert en 2017.

### 1. La politique et la caractérisation de la formation

**La formation est en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement et se situe à la convergence de plusieurs disciplines.** Le master répond pleinement aux objectifs d'intégration de l'université au sein de l'aire du pacifique sud. Il a été créé en partenariat avec l'université de la Polynésie française (UPF) et participe au rayonnement de l'UNC à l'échelle régionale. Il offre par ailleurs une possibilité de poursuite d'études aux étudiants de l'UNC, en particulier pour les diplômés des licences *Géographie et aménagement* et *Économie et gestion*. La formation a récemment développé des liens avec le master *Études océaniques du Pacifique* avec lequel elle mutualise désormais des enseignements. Les problématiques du développement local, de la durabilité et de l'aménagement du territoire sont au cœur des apprentissages et font appel à de nombreuses disciplines enseignées à l'UNC (géographie, économie, droit, etc.).

**La formation est ouverte à l'international en cohérence avec les priorités définies par l'établissement.** Le master résulte d'un projet de coopération avec la République de Vanuatu qui visait à former des cadres territoriaux dans les domaines de l'environnement et de l'aménagement. La formation désormais localisée en Nouvelle-Calédonie a bénéficié d'une implantation initiale à Port-Vila, capitale du Vanuatu, sur le site de l'Agence universitaire de la francophonie (AUF), au contact direct des besoins de ce territoire en privilégiant une finalité professionnalisante.

**La formation bénéficie d'un bon adossement à la recherche.** Les cours et travaux dirigés (TD) sont majoritairement assurés par des enseignements-chercheurs et chercheurs de l'université. Le master est désormais adossé à trois équipes de recherche de l'UNC impliquées dans le programme européen Horizon 2020 *Research and innovation for family farming, lifestyle and health in the Pacific Islands* (RISE FALAH). Les étudiants travaillent ainsi en mode projet sur les thématiques de ce programme. En outre, la dimension internationale du projet permet de diversifier l'équipe enseignante. La formation s'inscrit également en phase avec les thèmes de recherche du *Pacific Islands Universities Research Network* (PIURN) qui réunit 14 universités.

**La formation entretient des relations étroites avec le monde socioéconomique.** Elle a d'ailleurs fait preuve d'adaptabilité face aux contraintes locales. L'équipe enseignante a dû revoir l'organisation des travaux de mise en situation professionnelle dès la seconde année afin de tenir compte de l'absence de relais professionnels sur certaines îles de l'archipel. La formation s'est ainsi recentrée sur l'île la plus peuplée de l'archipel. Des visites et échanges avec les responsables administratifs locaux ont permis de définir des sujets opérationnels adaptés à la demande locale. La formation a, par ailleurs, accueilli 14 stagiaires de la formation continue et aucun alternant au cours de la période évaluée.

### 2. L'organisation pédagogique de la formation

**L'équipe enseignante privilégie une approche programme très complète au regard des compétences visées.** Celle-ci articule des contenus disciplinaires (développement durable, aménagement des territoires, gouvernance de l'environnement, etc.), de la gestion de projets, ainsi que des outils d'analyse (dans le domaine juridique, la cartographie, la télédétection, l'analyse spatiale, etc.). L'unité d'enseignement (UE) *Mises en situation professionnelle* propose au choix une double orientation aux semestres 2 et 4 : un projet de recherche ou bien un stage d'une durée de trois mois au semestre 2 et de cinq mois au semestre 4. La formation

n'est pas structurée en blocs de connaissances et de compétences alors qu'elle accueille des stagiaires en formation continue.

**La formation repose sur des pratiques pédagogiques diversifiées.** L'objectif de professionnalisation amène l'équipe enseignante à privilégier une pédagogie de projet et des travaux de mise en situation professionnelle organisés sur les deux années du master. La formation a été particulièrement fragilisée par la crise sanitaire et la fermeture des frontières. Le passage des enseignants à distance a fortement compromis la réussite des étudiants du Vanuatu qui ont été confrontés à des problèmes de connexion internet. Par ailleurs, les étudiants localisés sur le campus de Baco, au nord de la Nouvelle-Calédonie, ont tous abandonné lors du confinement.

**Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés pour permettre son ouverture à l'international.** La formation a été construite selon un mode bilingue (français et anglais) afin de répondre au contexte linguistique du Vanuatu. La maquette propose un module de renforcement linguistique (français/anglais) avec un volume horaire assez restreint (20 heures). L'usage de ces deux langues n'est valorisé par aucune certification.

**La formation n'a pas mis en œuvre de dispositifs spécifiques pour accueillir des publics de formation continue ou en alternance dans le cadre de contrats d'apprentissage.**

### 3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

**L'attractivité de la formation est fortement contrainte par son bassin régional de recrutement.** Le master est né à l'origine d'une commande publique, la première promotion étant exclusivement constituée par 13 étudiants du Vanuatu. La formation s'est ensuite ouverte à des étudiants néocalédoniens. Une campagne d'information a lieu auprès des étudiants des licences du département Lettres, langues et sciences humaines, mais le vivier reste limité. L'équipe enseignante reconnaît que des efforts supplémentaires doivent être réalisés pour renforcer l'attractivité de la formation : treize étudiants inscrits en première année de master (M1) et huit en seconde année de master (M2) en 2020-2021.

**La formation n'a pas mis en place de dispositif en faveur de la réussite étudiante en dehors du module de renforcement linguistique.** L'équipe enseignante justifie ce choix par le fait que la réussite est jugée satisfaisante. Néanmoins, le pourcentage des étudiants de première année n'ayant validé aucun crédit ECTS atteignait 23 % en 2019-2020 et 30 % en 2020-2021. De plus, le pourcentage des étudiants ayant validé tous les crédits ECTS des enseignements auxquels ils étaient inscrits n'a été que de 53,85 % en M1 et 50 % en M2 pour l'année universitaire 2020-2021. On note par ailleurs des échecs ou abandons en 2019-2020 et 2020-2021 qui ne sont pas expliqués.

**La formation dispose d'une visibilité peu satisfaisante sur l'insertion professionnelle de ses diplômés et le suivi de cohortes.** Au cours des trois années de référence, seule une enquête menée en 2020 sur les diplômés de 2018 apporte quelques éclairages fondés sur neuf répondants.

### 4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

**La formation dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs.** Le volume horaire total des deux années s'élève à 801 heures équivalent travaux dirigés (TD) ; 70 % des intervenants sont des enseignants-chercheurs ou chercheurs permanents. L'adossement du master au programme de recherche FALAH accroît par ailleurs les opportunités de recruter des intervenants extérieurs.

**La formation n'a pas défini un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue.** Elle n'a en effet pas mis en place de conseil de perfectionnement et ne s'appuie manifestement pas sur l'enquête sur évaluation des enseignements. La maquette a cependant été remaniée en 2019. Ces modifications se sont inscrites dans une perspective globale d'amélioration de la formation des étudiants.

## Conclusion

### Points forts

- Une bonne articulation avec les licences *Géographie et aménagement* et *Économie et gestion*.
- Une internationalisation de la formation.
- Un bilinguisme des enseignements (anglais-français).
- Un ancrage régional et une coopération avec le Vanuatu.
- Un adossement de la formation au programme de recherche FALAH.

### Points faibles

- Une réussite étudiante assez faible.
- Une faible visibilité sur le devenir des diplômés.
- Une attractivité relativement faible de la formation.
- Aucun conseil de perfectionnement.

### Recommandations

- Renforcer l'accompagnement des étudiants afin d'améliorer la réussite et éviter les décrochages.
- Mettre en place un conseil de perfectionnement.
- Mettre en place un suivi de cohortes afin d'améliorer la visibilité sur le devenir des diplômés.
- Développer la communication et élargir le bassin de recrutement à d'autres pays anglophones de la région ainsi qu'à la métropole.

# MASTER GESTION DE L'ENVIRONNEMENT

## Établissement

Université de la Nouvelle-Calédonie - UNC

## Présentation de la formation

Porté par le département Sciences et techniques, le master *Gestion de l'environnement* parcours *Sciences pour l'environnement* (GESPE) a été créé en 2015. Son objectif est de former des cadres compétents dans les métiers de l'environnement afin de gérer, de manière intégrée et pluridisciplinaire, les problématiques liées au contrôle des activités à impact environnemental (exploitation minière, pêche) ainsi qu'à la conservation et à la restauration des écosystèmes. Ce master a été ouvert une année sur deux, le retour n'est donc fait que sur trois promotions.

Ce master a été transformé en master *Sciences de la durabilité* (SD2S), dont le premier parcours *Changement climatique et durabilité environnementale dans le Pacifique Sud* a ouvert à la rentrée 2021. Le master SD2S est cohabilité avec l'université Sud pacifique (USP) (Fidji) et sera rejoint par l'université de Polynésie française. Il cible les enjeux de durabilité face aux changements globaux dans le Pacifique. Il a pour objectif de former de futurs cadres, décideurs, praticiens et chercheurs aptes à proposer des modes de gestion et de gouvernance durables en contexte de changements globaux.

Ce rapport porte en majeure partie sur les données fournies pour le master GESPE, mais prend en compte les évolutions du master SD2S.

## 1. La politique et la caractérisation de la formation

**La formation est en totale adéquation avec la stratégie formation de l'établissement.** Le master GESPE/SD2S s'inscrit totalement dans les grands enjeux de la Nouvelle-Calédonie, dans un contexte d'exploitation du nickel, d'érosion de la biodiversité et de changement climatique, en milieu insulaire tropical. La maquette a été élaborée au sein du consortium CRESICA (Consortium de coopération pour la recherche, l'enseignement supérieur et l'innovation en Nouvelle-Calédonie), elle entre donc totalement dans les priorités thématiques de l'établissement, en accord avec les missions confiées par l'accord de Nouméa. Il s'agit, concernant le master SD2S, de « mobiliser et de renforcer les capacités de l'ensemble des états insulaires du Pacifique pour concevoir une offre de formation inédite ciblant les enjeux de durabilité face aux changements globaux dans le Pacifique ». Il s'appuie sur la mise en place du réseau ITN SUDPAC (*Innovative training network of the South Pacific*). C'est le seul master en sciences et techniques de l'université. Il s'inscrit dans la continuité de la licence *Sciences de la vie et de la Terre* (SVT) et en forte complémentarité avec le master *Gestion des territoires et développement local*. Le master GESPE avait déjà une forte pluridisciplinarité pour répondre aux nombreux enjeux sur le territoire. Le master SD2S augmente fortement cette interdisciplinarité, en incluant un spectre beaucoup plus large de sciences humaines et sociales dans sa maquette.

**La formation progresse sur son ouverture à l'international en cohérence avec les priorités définies par l'établissement.** Le master GESPE comportait une mobilité internationale obligatoire au semestre 3 dans l'une des universités partenaires de l'UNC. Cette structure est conservée dans le master SD2S. Vient s'y ajouter une hybridation de cours avec l'université Sud pacifique. Le master associe également les compétences des universités partenaires australiennes et néozélandaises pour la conception et la contribution à certains enseignements. Il n'y a aucune mobilité entrante sur le master GESPE, mais on peut espérer qu'elle sera facilitée avec le master SD2S. On ne sait pas comment les étudiants sortants sont aidés financièrement ni quels sont les pays et les modules d'enseignements choisis.

**La formation bénéficie d'un bon adossement à la recherche.** La formation intègre environ 70 heures d'échantillonnage et traitement des données, à l'occasion desquels une sensibilisation à l'intégrité scientifique et la déontologie pourrait tout à fait être intégrée. Les étudiants de la formation peuvent être accueillis en stage dans les unités de recherche (notamment à l'institut des sciences exactes et appliquées (ISEA)) de l'UNC et des différents partenaires du CRESICA (en particulier l'Institut de recherche pour le développement (IRD), l'institut français de recherche pour l'exploitation de la mer, l'Institut Pasteur de Nouvelle-Calédonie et l'institut agronomique néocalédonien). Les chercheurs et enseignants-chercheurs issus du CRESICA, pour les disciplines de la formation, participent aux enseignements et maintiennent un lien fort et constant avec la recherche.

**La formation entretient des relations avec les acteurs socioéconomiques, mais intègre peu d'éléments de professionnalisation.** Il y a une très bonne représentation des intervenants professionnels issus du tissu économique local (18 en première année de master (M1)), mais la maquette ne fait pas apparaître d'unités d'enseignements (UE) professionnalisantes. Compte tenu de cet élément, la professionnalisation se fait uniquement par les stages. Il est possible également, en l'absence d'UE dédiée à l'entrepreneuriat, de travailler un projet avec le Pôle étudiant pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat (PEPITE). On ne sait malheureusement pas comment et s'il est utilisé. L'entrepreneuriat devrait augmenter dans le cadre du master SD2S.

## 2. L'organisation pédagogique de la formation

**La formation met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées.** Les fiches du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) sont bien présentes et on voit tout à fait le lien entre les contenus de la maquette, les compétences, et les débouchés visés, qui sont en accord avec les besoins du territoire détaillés supra. Le master GESPE suit un modèle classique de cours magistraux (CM) / travaux dirigés (TD) / travaux dirigés (TP) dispensés dans des salles dédiées.

**La formation développe et diversifie ses pratiques pédagogiques par la mobilité.** Le troisième semestre du master GESPE, effectué en mobilité internationale, permet de découvrir d'autres pratiques pédagogiques. Le master SD2S est quant à lui en mode hybride aux semestres 1 et 2. À ce titre, l'équipe pédagogique bénéficie du soutien pour le numérique de l'équipe Développement des usages du numérique pour l'enseignement (DUNE). Le troisième semestre est toujours en mobilité internationale obligatoire, et le semestre 4 en stage. Des séquences de regroupement de l'ensemble d'une promotion seront mises en place dans le Pacifique Sud, hors des campus de l'USP et de l'UNC, pour favoriser le travail intensif de groupe et l'affirmation d'une culture commune sur les sujets. Le projet de formation global Sud Pacifique mis en place prendra ici toute sa valeur.

**Les contenus de la formation sont renforcés en anglais, et les dispositifs de mobilité obligatoire sont adaptés pour permettre son ouverture à l'international.** Les supports pédagogiques sont déjà, depuis le master GESPE, en anglais, ainsi que le rapport de stage et la soutenance. En plus des 20 heures classiques, 20 heures de cours d'anglais sur plateforme préparent à la certification *International English Language Testing System* (IELTS) ou Cambridge, qui est obligatoire pour la mobilité sortante. Le nouveau master SD2S fonctionne avec des cours hybrides, qui intègrent forcément de l'anglais.

**Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas du tout adaptés aux publics de la formation continue et en alternance.** Le master n'existe qu'en formation initiale. Il n'y a pas d'alternance, qui semble d'ailleurs très compliquée à mettre en place avec le troisième semestre en mobilité sortante.

## 3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

**La formation développe et suit bien son attractivité auprès de ses différents publics.** L'attractivité de la formation est encore faible et locale (20 candidats, ce qui correspond à la capacité d'accueil). Des efforts sont entrepris avec la participation des responsables pédagogiques aux salons étudiants. La transformation en master SD2S et sa visibilité internationale devraient augmenter cette attractivité sans aucun doute. Aucune information n'est donnée sur le type de publics qui candidate, en dehors des licenciés en SVT.

**La formation suit avec attention la réussite de ses étudiants.** La formation suit l'évolution des taux de réussite, qui sont bons (100 % de réussite en 2018-2019 et 87,5 % en 2020-2021). Le master GESPE n'a pas connu de difficulté particulière, mis à part l'abandon de deux étudiants en début d'année 2019-20, abandons dont on aurait aimé connaître la cause. Aucun dispositif spécifique n'est mis en place pour l'aide à la réussite, ce qui est classique en master, mais on note, et c'est important, une implication très forte de l'équipe pédagogique pour le suivi des étudiants, tout particulièrement en mobilité et en stage.

**La formation analyse l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi.** Même si le suivi de l'insertion professionnelle est très bien fait, les chiffres fournis semblent difficiles à consolider avec seulement une cohorte analysée. Le taux de réponse aux enquêtes serait de 90 %. La formation compte 50 % d'insertion professionnelle à 18 mois et autour de 90 % à 30 mois, avec une proportion croissante de cadres. Aucune poursuite d'études n'est constatée ni souhaitée par les étudiants de master GESPE, malgré la présence de l'école doctorale du Pacifique et de nombreux laboratoires de recherche. La mise en réseau des capacités régionales de formation doctorale au service de la recherche sur le développement durable dans le Pacifique Sud pourrait contribuer à susciter des poursuites d'études en doctorat.

## 4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

**La formation ne donne pas d'éléments permettant d'évaluer si elle dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs.** Les informations concernant le nombre d'enseignants-chercheurs, chercheurs, d'attachés temporaires d'enseignements et de recherche (ATER), et de vacataires professionnels sont confuses et le nombre d'heures assurées n'est pas fourni ou pas cohérent entre la maquette et les données de caractérisation. Ce point est donc difficile à évaluer. On note de manière certaine trois enseignants-chercheurs permanents impliqués dans la formation. On ne dispose pas d'information sur la charge de travail et les besoins de la formation. Une formation à la pédagogie des doctorants qui enseignent dans la formation est mentionnée. Elle est assurée par des enseignants de l'Institut national supérieur de l'éducation (INSPÉ) de l'UNC. On ne connaît cependant pas le niveau d'implication de ces derniers dans le master.

**La formation ne possède pas tous les éléments du processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue.** La formation possède un conseil de perfectionnement. Les personnalités extérieures et les étudiants y sont très bien représentés. Il n'est par contre pas fait mention de questionnaires d'évaluation interne à destination des étudiants.

## Conclusion

### Points forts

- Un projet ambitieux pour une offre de formation inédite au sein du Pacifique Sud.
- De très nombreux partenaires locaux et internationaux.
- Une forte mobilité internationale des étudiants.
- Un très bon positionnement par rapport aux besoins et capacités d'emploi du territoire.

### Points faibles

- Une faible attractivité qui peut mettre à mal les critères de sélection des candidats.
- Une absence de poursuite d'études à l'issue du master.
- Peu ou pas de possibilités d'alternance.

### Recommandations

- Augmenter la communication au niveau national et international pour renforcer l'attractivité.
- Insérer un module ou des projets de sensibilisation à la recherche pour favoriser la poursuite d'études.
- Explorer les pistes pour la mise en place de l'alternance.

## Observations de l'établissement

Présidence

----

Direction générale des services

----

Mél. : [presidence@unc.nc](mailto:presidence@unc.nc)

Campus de Nouville  
145, Avenue James Cook  
98800 Nouméa

Nouméa, le 27 février 2023

La présidente de l'Université de la Nouvelle-Calédonie

à

Monsieur Thierry COULHON, Président du Haut Conseil de  
l'Évaluation, de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur

2, rue Albert Einstein 75013 Paris

Objet : Observations sur les rapports HCERES relatifs aux formations de 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> cycles

Monsieur le Président,

L'Université de la Nouvelle-Calédonie a pris connaissance des rapports d'évaluation de ses formations de 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> cycles et, en son nom, je tiens à saluer les comités d'experts pour le travail conséquent réalisé.

Je note avec satisfaction les éléments positifs relevés par les comités et notamment :

- Les évolutions significatives des formations de 1<sup>er</sup> cycle sur la période évaluée
- L'orientation des formations vers le contexte néo-calédonien et la région Pacifique ;
- Des capacités de financement liées aux appels à projets du PIA3 ;
- Le développement de la professionnalisation de l'offre de formation (Masters, licences professionnelles, alternance, stages) ;
- Le fort engagement de l'établissement en faveur de la réussite étudiante ;
- Des partenariats avec des universités extérieures facilitant la poursuite d'études des diplômés de licence ;
- Un réseau académique (en particulier avec la création récente d'un IAE) et professionnel solide ;
- Une offre de formation inédite et ambitieuse dans le Pacifique Sud avec le Master régional Gestion de l'environnement.

Sur quelques points cependant, l'université souhaite apporter des précisions :

**De façon générale, il est relevé des incohérences voire des contradictions dans l'évaluation de pratiques pourtant identiques.** A titre d'exemple, les conclusions portant sur l'ancrage dans l'environnement socio-économique des BUT GEA et MMI sont diamétralement opposées entre les deux départements alors que les pratiques présentées dans le rapport d'auto-évaluation sont similaires. Il en est de même sur la question de l'adossement des formations du 1<sup>er</sup> cycle à la recherche : l'ensemble des étudiants de L1 et de L2 suivent de façon obligatoire les enseignements des modules transversaux sur la recherche documentaire mais les conclusions du comité varient, les dispositifs étant tantôt jugés satisfaisants tantôt considérés comme un point faible sur lequel travailler. C'est également le cas au sein des masters où les mêmes pratiques de formation à la recherche sont évaluées de façon antagoniste. Une évaluation conduisant à des préconisations homogènes aurait permis à l'Université de trouver des éclairages utiles à son action corrective sur des dispositifs perfectibles véritablement identifiés au sein des formations qu'elle délivre.

**Une contextualisation accrue de l'environnement spécifique de l'UNC aurait enfin été de nature à objectiver les singularités du déploiement de l'ESR dans l'environnement calédonien.**

La répartition des compétences entre l'Etat et la Nouvelle-Calédonie, la non-application de certains dispositifs métropolitains (taxe d'apprentissage par exemple) ou encore la spécificité de son environnement régional sont de nature à générer des pratiques pédagogiques, des partenariats et des projets singuliers. Sur le volet « formation tout au long de la vie », qui relève de la compétence de la Nouvelle-Calédonie, le comité suggère par exemple à l'université de se rapprocher de Pôle Emploi or cette structure n'existe pas sur le territoire. L'UNC travaille de fait le développement de son offre de formation continue en lien avec les branches professionnelles, la Direction de la Formation Professionnelle et Continue de la Nouvelle-Calédonie et le Fonds Interprofessionnel d'Assurance Formation.

Le comité soulève également la problématique de **l'internationalisation** au vu du faible taux de mobilité entrante et sortante des étudiants et de son personnel. Si l'UNC partage ce constat, elle tient à souligner que l'accès aux mobilités est restreint en raison du coût du transport (à titre d'illustration, la destination la plus proche, l'Australie, est accessible au tarif minimum de 500 euros) et de la cherté de la vie en Nouvelle-Calédonie et dans le Pacifique, ce qui limite *de facto* les mobilités. Il est également préconisé dans les rapports d'établir des partenariats spécifiques pour chaque formation afin de développer les mobilités. Cela ne semble pas pertinent dans notre contexte car cela limiterait en réalité les possibilités de mobilité ; les échanges n'étant pas équilibrés au sein des formations, c'est l'offre globale de mobilité, au niveau de l'établissement (y compris au sein des universités d'été et d'hiver), qui permet le respect des accords d'échanges.

Malgré la fermeture des frontières de la Nouvelle-Calédonie pendant deux années, l'UNC tient à souligner qu'elle a poursuivi sa stratégie ambitieuse et proactive à l'international en développant des mobilités en distanciel et en renforçant ses partenariats, notamment avec l'Université du Pacifique Sud (université régionale, basée à Fidji), et en consolidant le réseau des universités du Pacifique Sud, le PIURN.

Par ailleurs, il aurait été intéressant de rappeler **la taille de l'établissement** de manière à mettre à l'échelle certains éléments d'information. Il est plusieurs fois souligné le faible nombre de répondants aux enquêtes sans qu'il soit lié aux effectifs de nos formations. Si le nombre de répondants est peu élevé, le taux de réponse sur le devenir des diplômés se situe par exemple autour des 70%, un taux qui correspond à la moyenne nationale.

Le très faible taux d'encadrement souligné dans les rapports est notamment le résultat d'une dotation structurellement déficitaire, ne tenant compte qu'en partie de l'indexation des salaires pratiquée en Nouvelle-Calédonie.

Seule une réévaluation de la dotation de l'établissement permettra les dégels d'emplois qui permettront de faire intervenir d'avantage d'enseignants-chercheurs, en particulier dans les formations de 1<sup>er</sup> cycle.

La plupart des conclusions du comité d'évaluation sont toutefois partagées et constituent une base de travail solide dans le cadre de la démarche d'amélioration continue portée par l'UNC et de la construction de la nouvelle offre de formation.

Aussi, je vous remercie pour les nombreux éléments et recommandations contenus dans ce rapport, qui seront de nature à étayer notre projet d'établissement et à construire l'UNC de demain.

La Présidente de l'Université de la Nouvelle-Calédonie

La Présidente  
  
Catherine RIS



Les rapports d'évaluation du Hcéres  
sont consultables en ligne : [www.hceres.fr](http://www.hceres.fr)

Évaluation des universités et des écoles

Évaluation des unités de recherche

Évaluation des formations

Évaluation des organismes nationaux de recherche

Évaluation et accréditation internationales



2 rue Albert Einstein  
75013 Paris, France  
T. 33 (0)1 55 55 60 10

[hceres.fr](http://hceres.fr)

[@Hceres\\_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)

